



Problème annulation contrat mutuelle santé

Par **pilou**, le **09/11/2010** à **13:09**

Bonjour,

j'ai signer 2 contrats chez UCR qui prendront effet le 01/01/2011. Quand j'ai voulu augmenter les garanties de mon mari UCR me répond que la commerciale n'avait pas le droit de faire 2 contrats et que je dois garantir tout le monde au même niveau car c'est un seul contrat par famille. Je désire annuler or le délai de rétractation est largement passé et UCR refuse l'annulation malgré leurs fautes incontestables. Que puis-je faire pour que ces contrats ne prennent pas effet?

MERCI